

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **02**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Bohain en Vermandois
Correspondant : Monsieur ROJO Yann, 1 Place du Général de Gaulle 02110 Bohain en Vermandois. tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56,
Courriel : contact@bohainenvermandois.fr,
Adresse internet : <http://www.bohainenvermandois.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com>.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : La présente consultation concerne le renouvellement des polices d'assurance de la ville de Bohain en Vermandois (hors assurance des risques statutaires)..

CPV - Objet principal : 66000000.
Objets supplémentaires : 66515200.
Objets supplémentaires : 66516000.
Objets supplémentaires : 66514110.
Objets supplémentaires : 66513100.

Lieu d'exécution : Bohain en Vermandois, 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

La prestation est divisée en quatre lots distincts :

Lot n°1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66515200-5

Lot n°2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

Lot n°3 : assurance des véhicules et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

Lot n°4 : assurance protection juridique
Classification CPV : Objet principal : 66513100-0

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 01 janvier 2018 à 00:00 et jusqu'au 31 décembre 2021 à 00:00

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas demandé de cautionnement, ni de retenue de garantie dans le présent marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les polices seront payables annuellement par mandat administratif à 30 (trente) jours maximum, après réception des quittances de police établies en trois exemplaires (un original et deux copies) accompagnées éventuellement de leurs annexes retraçant par catégorie de bien le montant des échéances.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : voir règlement de consultation.

Situation juridique - références requises : voir règlement de consultation.

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : entreprises d'assurances et personnels habilités à présenter des opérations d'assurances en vertu du code des assurances.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé: non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après)

-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après.)

-Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

-Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

-Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

-Formulaire ATTR11, Acte d'engagement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)

-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail -Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT2)

-Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique (nature et étendue des garanties, modalités et procédures de gestion des sinistres) : 50%;
- le prix des polices d'assurance : 50%.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 06 octobre 2017 à 12:00.

Délai minimum de validité des offres : jusqu'au 31 décembre 2017 à 00:00.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017/12.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les candidats devront télécharger, gratuitement, le dossier de consultation des entreprises (DCE) à l'adresse Internet suivante : <https://www.e-marchespublics.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres peuvent être présentées de deux façons, à savoir :

Soit sur support papier,
Soit par voie électronique.

Il n'est pas possible de combiner les procédés de réponse, c'est à dire une partie sur support papier et une partie par voie électronique.

Transmission sur support papier :

Les offres placées sous pli cacheté seront :

- soit envoyées par la poste par lettre recommandée avec avis de réception postal,
- soit remises à l'Hôtel de Ville de la Bohain en Vermandois contre récépissé

AVANT LE VENDREDI 6 Octobre 2017 - 12 heures -.

à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de Bohain en Vermandois
Hôtel de Ville
1 Place du Général de Gaulle
02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

Transmission par voie électronique :

Les soumissionnaires peuvent transmettre leur candidature et leur offre par voie électronique.

Dans ce cas la candidature et l'offre sont transmises par l'envoi de fichiers informatisés reprenant les mêmes éléments que ceux qui seraient contenus dans l'enveloppe ; les documents seront transmis avant LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 - 12 heures -. à l'adresse Internet suivante :

<https://www.e-marchespublics.com>

Les candidats devront choisir entre la transmission électronique ou la transmission sur un support papier de leurs candidatures et de leurs offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 août 2017.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : VILLE de BOHAIN EN VERMANDOIS, Correspondant : Monsieur le Maire Hôtel de Ville, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS, tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : contact@bohainenvermandois.fr , adresse internet : <https://e-marchespublics.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Bohain en Vermandois , Correspondant : Monsieur Patrice VITOUX, Directeur Général des Services, Hôtel de Ville, 1 Place du Général De Gaulle, 02110 Bohain en Vermandois , tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : dgs@bohainenvermandois.fr , adresse internet : <http://bohainenvermandois.fr> .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : DEMATIS, 112 rue Réaumur, 75002 PARIS, tél. : 03.23.07.55.55, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : contact@bohainenvermandois.fr , adresse internet : <https://e-marchespublics.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 AMIENS Cedex 01, tél. : 03.22.33.61.70, télécopieur : 03.22.33.61.71, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr .

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville de BOHAIN EN VERMANDOIS, Correspondant : Monsieur Jean-Marc MONGUIN, service comptabilité, Hôtel de Ville, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 BOHAIN EN VERMANDOIS, tél. : 03.23.07.55.57, télécopieur : 03.23.07.55.56, courriel : comptabilite@bohainenvermandois.fr , adresse internet : <http://bohainenvermandois.fr> .

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n°1: Assurance des dommages aux biens et des risques annexes. -

La garantie porte sur les dommages subis par : - les bâtiments et biens immobiliers désignés à l'inventaire des risques - le contenu des bâtiments désignés - les biens spécifiquement désignés - les archives et documents - sur les risques informatiques et bris de machine (assurance tous risques) - sur les dommages causés par les attentats (convention d'assurance) - sur les expositions temporaires organisées par la collectivité :

Mots descripteurs : Assurance.

CPV - Objet principal : 66515200.

Lot n°2: Assurance des responsabilités et des risques annexes. -

Il s'agit de couvrir les risques encourus par la collectivité dans le cadre de dommages corporels, matériels et immatériels causé à autrui. Ces risques seront couverts dans le cadre d'une assurance responsabilité civile qui sera établie sur la base d'un "tous risques sauf" :

Mots descripteurs : Assurance.

CPV - Objet principal : 66516000.

Lot n°3: Assurance des véhicules et des risques annexes. -

Il s'agit de couvrir les risques encourus par la collectivité en ce qui concerne l'utilisation de véhicules par les services municipaux. :

Mots descripteurs : Assurance.

CPV - Objet principal : 66514110.

Lot n°4: Assurance protection juridique. -

Il s'agit de couvrir les risques encourus par la collectivité lors de litiges dans ses différents domaines de compétences, ainsi qu'une garantie pour la protection fonctionnelle des Agents et des Elus :

Mots descripteurs : Assurance.

CPV - Objet principal : 66513100.